

## DOSSIER DE PRESSE

### JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS COLLOQUE « ÊTRE AIDANT AUJOURD'HUI »

Mercredi 6 octobre 2021



 **hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

 10 ans  
la compagnie **des aidants**

# COLLOQUE

## Être aidant aujourd'hui

Mercredi 6 octobre 2021  
de 9h30 à 11h30

**Journée nationale des aidants 2021**

#### Contacts presse

##### Département des Hauts-de-Seine

Célia Dahan  
tél. : 01 47 29 32 32  
courriel : [cdahan@hauts-de-seine.fr](mailto:cdahan@hauts-de-seine.fr)  
[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

##### La Compagnie des aidants

Aurore Lecompte  
tél. : 01 76 28 40 81  
courriel [alecompte@lacompaniedesaidants.org](mailto:alecompte@lacompaniedesaidants.org)  
[lacompaniedesaidants.org](http://lacompaniedesaidants.org)

## Sommaire

EDITO .....	3
LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS .....	4
LA COMPAGNIE DES AIDANTS .....	5
L'ACTION SOCIALE DU DÉPARTEMENT POUR ACCOMPAGNER LES AIDANTS	5
LE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMPAGNIE DES AIDANTS .....	12
PROGRAMME DU COLLOQUE .....	13
BIOGRAPHIE DES INTERVENANTS .....	14

## ÉDITO

« Parmi les nombreuses actions qu'il conduit pour renforcer les solidarités envers les personnes fragilisées par le handicap ou le grand âge, **le Département des Hauts-de-Seine** porte une attention particulière **aux aidants**.

**Nombreux sont ceux qui tiennent ce rôle auprès de proches en perte d'autonomie**, et nous savons l'implication, l'énergie et le dévouement qu'un tel accompagnement requiert.

La mission du Département est de soutenir très concrètement les aidants en les écoutant et en mettant en place des solutions pour soulager leur quotidien.

Je tiens à ce que notre Département soit innovant, capable d'inventer une offre de répit adaptée à la diversité des situations vécues par les familles. C'est pour cela que nous avons décidé notamment, en partenariat avec **la Compagnie des Aidants**, d'ouvrir à Boulogne-Billancourt l'une des toutes premières maisons du répit. C'est pour cela, aussi, que nous soutiendrons l'ouverture de places d'hébergement temporaire en EHPAD, pour accueillir pendant quelques jours les personnes vivant habituellement à leur domicile et, ainsi, permettre à leurs aidants de souffler.

Mais parallèlement à ces projets de longue haleine, il nous a semblé important d'organiser ce colloque sur le thème « être aidants aujourd'hui », lors de la journée nationale des aidants du 6 octobre, pour établir ensemble un état de la situation des aidants et faire valoir par ailleurs les solutions et les structures qui leurs sont utiles. Engagé auprès de toutes les personnes fragilisées dans leur vie quotidienne, notre Département est pleinement mobilisé pour soutenir les aidants. »

***Georges SIFFREDI, Président du Département des Hauts-de-Seine***

## QUI SONT LES AIDANTS ?

**Ils sont 11 millions en France** à accompagner un proche en perte d'autonomie, que ce soit dû au grand âge, à la maladie, ou au handicap.

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire aura été pour les aidants particulièrement éprouvante. En effet, les aidants ont pu se retrouver seuls à assumer des situations complexes et ont particulièrement souffert d'isolement. En effet, lors du premier confinement, 55% des aidants ont dû pratiquer des gestes de soins normalement effectués par des professionnels. Nombreux sont ceux qui se sont sentis abandonnés en détresse physique et psychologique.

Selon le dernier baromètre de la Fondation APRIL 2020, un aidant sur deux s'ignore encore aujourd'hui. Leur rôle est pour eux naturel et cela les rend encore plus vulnérables car ils ne sont pas en mesure d'identifier leurs limites physiques ou morales. Ils soutiennent un proche par affection, par amour et souvent face à une nécessité. La majorité de ces aidants ne savent pas qu'ils bénéficient d'un droit au répit, d'aides, de congés et comment les obtenir.

Nous serons tous amenés à être aidants et aidés dans notre vie. C'est une priorité de déployer des solutions pour que les aidants se sentent soutenus, ne s'épuisent pas au risque de ne plus pouvoir soutenir leur proche.

## LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Pour la onzième année, le 6 octobre est l'occasion de mettre la lumière sur les **11 millions de proches aidants qui accompagnent une personne en perte d'autonomie** pour la soutenir dans ses activités quotidiennes. Ce soutien peut revêtir des formes très différentes en fonction des situations : soins, accompagnement, soutien psychologique, activités domestiques, rendez-vous médicaux, etc. Les proches aidants interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou encore auprès de personnes atteintes de maladies chroniques.

Cette journée est l'occasion à travers la France de mener des actions de sensibilisation, de pédagogie, auprès du grand public afin que les aidants puissent mieux s'identifier en tant que tel.

## L'ACTION SOCIALE DU DÉPARTEMENT POUR ACCOMPAGNER LES AIDANTS

Le Département des Hauts-de-Seine mène depuis de nombreuses années une politique d'accompagnement des proches aidants en leur apportant écoute, soutien et solutions.

Protéger l'intérêt des plus fragiles et de ceux qui les accompagnent constitue une priorité pour le Département qui œuvre à plusieurs niveaux : soutiens financiers, aides à domicile, places d'hébergement en établissement spécialisé ou en famille d'accueil, allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap...

Le soutien aux aidants renvoie plus largement à la politique de l'autonomie que conduit le Département. Le Département des Hauts-de-Seine, prenant la mesure de la transition démographique qui s'opère et le vieillissement de plus en plus important de la population, a fait de cette politique de solidarités une de ses priorités.

### Questions de famille – Qu'est-ce qu'être aidant aujourd'hui ?



Fer de lance de l'action sociale et solidaire, le Département informe et sensibilise la population aux grandes problématiques sociales rencontrées sur le territoire.

Dans ce cadre, le Département a développé un outil d'informations en ligne appelé « Questions de famille ». Ce dispositif réunit des professionnels du pôle Solidarités du conseil départemental des Hauts-de-Seine et des experts sur les différentes questions sociales abordées. Créé de façon ludique et accessible, le contenu se compose de vidéos, de témoignages d'experts et propose de nombreuses ressources pratiques pour enrichir la réflexion.

Pour la journée nationale des aidants, le Département a mis en ligne une page dédiée sur la thématique « qu'est-ce qu'être aidant aujourd'hui ? ». Pour répondre à cette problématique, la question est abordée par un expert qui tente de définir ce rôle mais aussi par un témoignage. Enfin, « Questions de famille » introduit également la notion de droit au répit et présente les structures territoriales d'accompagnement dont peuvent bénéficier les aidants.

Pour plus d'informations : [hauts-de-seine.fr](http://hauts-de-seine.fr)

Le Département mène une politique de l'Autonomie performante et innovante pour répondre aux besoins des personnes fragiles et de ceux qui les accompagnent au quotidien.

Le Département axe sa stratégie sur le virage domiciliaire dont l'un des aspects est de permettre aux personnes qui le souhaitent de rester à leur domicile personnel. Cependant, cela ne doit pas se faire au détriment des proches qui se trouveraient contraints d'aider leurs proches à se maintenir à domicile. Aussi, le Département travaille à améliorer la mobilisation des aides financières mais également à développer des solutions innovantes afin de prévenir la perte d'autonomie et aider au maintien à domicile des personnes.

Cette politique de l'autonomie est menée en étroite complémentarité avec tous les acteurs locaux et en premier lieu, les villes des Hauts-de-Seine.

#### **Projet de création de la Maison de Répit en 2024**

A l'occasion du colloque, Georges Siffredi, Président du Département, a annoncé son soutien au projet de création de la Maison de répit d'Ile de France, sur un terrain situé sur la Commune de Boulogne Billancourt appartenant au Conseil départemental des Hauts de Seine.

Ce projet mené par la Fondation France Répit, l'APHP, l'Ugecam Ile de France et Paliped, devrait permettre dès 2024 aux aidants de la région Ile de France de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un hébergement jusqu'à 30 jours par an pour les personnes malades, handicapées ou âgées et leurs proches.

#### **Plusieurs structures proposent un accompagnement spécifique sur le territoire.**

##### **- Les Services de Solidarité Territoriale (SST)**

Il s'agit de lieux d'accueil, d'évaluation et d'accompagnement pour les publics en difficultés. Le département des Hauts-de-Seine en compte 13 sur son territoire (liste disponible [ici](#)). Ces services ont les missions suivantes :

- Assurer un accueil pour tous les publics et favoriser l'accès aux droits ;
- Évaluer les besoins des publics et leur proposer des solutions de prise en charge adaptée, à domicile, ou en établissements ;

- Promouvoir l'innovation sociale en faveur de l'inclusion et de l'autonomie des personnes à tous les âges.
- **Les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) et les coordinations gérontologiques**

Le CLIC (ou la coordination gérontologique selon les missions exercées) est un accueil de proximité, qui conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Il centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux.

Le département participe au financement de ces structures dans le cadre des contrats élaborés avec les villes (pour un montant de 3,6 M€ par an)

- **Dispositifs pour permettre le maintien à domicile :**

- **La Téléassistance**

Le Département apporte son soutien aux CCAS et aux Communes au titre de la prise en charge partielle du coût d'abonnement à un système de téléalarme en faveur des personnes handicapées ou âgées de 60 ans ou plus, au moyen de l'attribution d'une participation. Ce dispositif rassure les proches et allège ainsi leur intervention.

- **Des projets soutenus en faveur des aidants grâce à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie que préside le Département**

Par l'intermédiaire de la conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie que préside le Département, des actions de prévention sont financées et développées sur tout le territoire alto-séquanais.

La 1<sup>ère</sup> Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a été lancée par le Département le 16 juin 2016.

Elle permet de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs qui interviennent pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées. Cette Conférence est au plus

près des besoins des personnes, prenant en compte les spécificités des territoires. Elle permet de coordonner, dans le respect des prérogatives de chacun, les différentes actions à l'échelle départementale que finance la Conférence.

Au travers de cette Conférence, apparaît toute l'ambition du Conseil départemental qui est d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées et surtout de leur permettre de garder leur autonomie dans leurs gestes quotidiens.

Un certain nombre de projets dédiés au soutien des aidants des personnes âgées sont financés grâce à la conférence des financeurs.

Pour plus d'informations : <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/le-fonctionnement-de-linstitution/les-subventions>

et [subventionsassociations@hauts-de-seine.fr](mailto:subventionsassociations@hauts-de-seine.fr)

- **Un panel d'aides financières allouées par le Département :**

- [www.78-92.fr/annuaire/aides-et-services/particuliers-du-92](http://www.78-92.fr/annuaire/aides-et-services/particuliers-du-92)

- **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile** est destinée aux personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à leur domicile qui ne peuvent plus, ou difficilement, accomplir les gestes simples de la vie quotidienne (se lever, se déplacer, s'habiller, faire sa toilette, prendre ses repas, etc.). Cette allocation permet de financer les aides liées à une perte d'autonomie et nécessaires au maintien à domicile (à son domicile, en résidence autonomie, en résidence service, en petite unité de vie ou en famille d'accueil). Elle ne concerne que les personnes dont le degré de perte d'autonomie correspond aux groupes iso-ressources (GIR) 1, 2, 3 ou 4.

- 9 174 bénéficiaires au 31/12/2020

- En moyenne, par mois, ce sont près de 600 demandes d'APA à domicile qui sont traitées par le Département.

- **La Prestation de compensation du handicap** est destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Elle est fondée sur le « projet de vie » de la personne, et non plus sur le seul handicap. La PCH peut, à travers ses différents éléments, couvrir les besoins en aide humaine, en aide technique, en aménagement du logement, en aménagement du véhicule, en aide animalière et en charge spécifique. Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les enfants et adolescents handicapés peuvent également bénéficier de la PCH dès lors qu'ils répondent aux critères d'attribution de l'Allocation d'éducation de l'enfant

handicapé (AEEH) et de son complément, dans le cadre du droit d'option entre le complément d'AEEH et la PCH.

→ 4019 bénéficiaires de la PCH et 1399 bénéficiaires de l'ACTP au en 2020

Le Département peut prendre partiellement en charge les frais occasionnés par une **intervention d'aide-ménagère au domicile d'une personne âgée ou handicapée**, si la personne ne dispose pas de ressources suffisantes.

→ 748 bénéficiaires en 2020

Pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser l'entraide familiale, le Département peut accorder une aide financière mensuelle, **l'allocation aux familles hébergeant un ascendant (AFHA)**, aux enfants ou petits-enfants accueillant à leur domicile leur ascendant en ligne directe, ou aux belles-filles et gendres veufs qui accueillaient précédemment la personne. L'aide s'élève à 300 € par mois.

→ 91 bénéficiaires en 2020

#### - **L'aide à la mobilité**

La mobilité des personnes âgées est l'une des conditions de leur autonomie. Le Département co-finance le titre de transport Améthyste, un forfait de transport annuel conférant sous certaines conditions l'accès illimité aux transports franciliens sur l'ensemble du réseau RATP ou SNCF.

Ce titre de transport participe à l'amélioration de la qualité de vie des alto séquanais au travers du maintien des liens sociaux et de l'autonomie au domicile. Il est aussi un outil précieux lorsque les usagers souhaitent se rendre à leurs rendez-vous médicaux ou accomplir leurs démarches administratives.

Le Département des Hauts-de-Seine attribue ce titre de transport aux personnes âgées et aux personnes handicapées qui en font la demande, sous certaines conditions. La demande de première attribution et la demande de renouvellement doivent être déposées, avec les pièces justificatives auprès du Centre communal d'action sociale du domicile du demandeur, qui la transmet ensuite au Département. Le demandeur aura préalablement fait établir un passe Navigo sur lequel il devra charger le forfait en cas d'accord. Les services départementaux instruisent la demande.

Le Département cofinance également **le service de transport à la demande Pam – Pour aider à la mobilité 78-92** réservé aux personnes à mobilité réduite et délivre la carte mobilité inclusion qui depuis quelques années se substitue aux cartes de priorité, d'invalidité et à la carte européenne de stationnement.

- **Les services d'aide et d'accompagnement à domicile**

Le Département soutient les services d'aide et d'accompagnement à domicile qui œuvrent en faveur des personnes âgées de soixante ans et plus et les personnes adultes de moins de soixante ans présentant un handicap.

Ils assurent, au domicile des personnes, des prestations pour les activités de la vie quotidienne (la toilette, s'habiller, faire les courses, préparer les repas). Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale des besoins de la personne et sont réalisées principalement par des auxiliaires de vie sociale

## LA COMPAGNIE DES AIDANTS

**La Compagnie des Aidants**, est une association financée en grande partie par le Département des Hauts-de-Seine qui a pour objectif de développer l'entraide et les échanges entre les aidants.

**Claudie Kulak** est la fondatrice et directrice générale. Aidante familiale, elle s'est occupée de sa tante âgée et handicapée et de son père atteint de la maladie d'Alzheimer durant de nombreuses années. Elle a créé la **Compagnie des Aidants** en s'appuyant sur son expérience qu'elle a confrontée à celle de nombreux autres aidants. Elle est par ailleurs membre du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, présidé par le Département.

Aujourd'hui **Claudie Kulak** démultiplie ces interventions en faveur du soutien aux aidants et vient d'être nommée au CESE, Conseil Économique Social et Environnemental pour porter la voix des aidants.

La Compagnie des Aidants rassemble et fédère aujourd'hui une communauté d'aidants, dont le rôle se doit d'être mieux connu et reconnu par la société dans son ensemble.

L'association soutient les aidants en leur apportant un réseau, des conseils, une écoute ou encore des informations pratiques, grâce aux nombreux outils proposés par l'association (annuaire des aidants, newsletter, vidéos, etc.).

**Elle met en lumière le rôle indispensable des aidants dans le parcours de vie, de santé du proche, dans l'organisation du domicile et dans toutes les dimensions du quotidien de la personne aidée.** Porter la voix des aidants auprès des pouvoirs publics et des acteurs du monde de la santé pour que l'aidant soit davantage considéré est une autre des priorités que la Compagnie des aidants s'est donnée, car soutenir les aidants permettra de faciliter la vie du proche aidé mais aussi des professionnels de santé qui interviennent au domicile.

Chaque année depuis 2018, la Compagnie des Aidants organise une action de terrain d'envergure nationale pour sensibiliser et soutenir les aidants : **la caravane « Tous Aidants », et chaque année une étape à lieu au sein du Département des Hauts-de-Seine. Cette année la caravane était pendant 3 jours à Boulogne-Billancourt.**

De nombreux proches aidants se sentent stressés, culpabilisés voire épuisés car ils ne connaissent pas toutes les structures et solutions disponibles pour les soutenir.

L'objectif au travers des dispositifs tels que la Caravane, c'est d'aller au-devant des aidants partout en France, afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées. En 2021, ce sont 22 étapes qui ont été planifiées.

**Pour en savoir plus :** [www.lacompagniedesaidants.org](http://www.lacompagniedesaidants.org)

## LE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMPAGNIE DES AIDANTS

Mené en partenariat avec les villes, cet événement permet d'impulser une dynamique en faveur des aidants à l'occasion de cette journée nationale. **19 villes des Hauts-de-Seine se mobilisent** : Antony, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Châtenay-Malabry, Clamart, Colombes, Courbevoie, Garches, Gennevilliers, Levallois-Perret, Meudon, Montrouge, Nanterre, Puteaux, Rueil-Malmaison, Suresnes, Vanves et Ville-d'Avray.

L'Association et le Département des Hauts-de-Seine travaillent depuis longtemps de concert pour orienter les aidants du département afin de les soutenir et de les informer avec des solutions adaptées telles que des newsletters d'information, des vidéos et des guides pédagogiques, des supports et des documents d'information.

Chef de file de l'action sociale, le Département a souhaité aujourd'hui aller encore plus loin dans la stratégie déployée à destination des aidants sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Ce colloque est organisé en partenariat avec la Compagnie des Aidants. C'est une occasion unique de partager un temps d'échange avec des aidants, des élus et des représentants du tissu associatif ainsi que du monde médical.

## PROGRAMME DU COLLOQUE

### « Être aidant aujourd'hui »

6 octobre 2021

**9h30- Introduction de Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine.**

**9h45 - 1<sup>ère</sup> Table ronde - Qui sont les aidants ? Et quels sont les risques auxquels ils s'exposent ?**

- **Agathe Raynaud** – Responsable du Pôle Gériatrie de l'Hôpital Bichat - Présidente de l'Association Française de nutrition
- **Alexandra Fourcade** — Conseillère départementale du canton de Neuilly-sur-Seine, déléguée aux seniors, à l'autonomie et à la santé
- **Céline Martinez** – Psychologue clinicienne
- **Olivier Calon** – Membre du CDCA
- **Valérie Perruchot Garcia** – Directrice Communication Affaires Publiques et RSE Janssen

**10h45 - 2<sup>nde</sup> Table ronde - « Quelles solutions, aides et structures pour soutenir les aidants dans leur quotidien ? » Animée par Julie Costantini**

- **Alicia Garzon** – Responsable de la plateforme de Répit des aidants
- **Armelle Tilly** – Vice-Présidente en charge des solidarités et des affaires sociales
- **Catherine Garnier** – Responsable ensemble2générations
- **Claire Boulch** – Responsable de projet - Compagnies des Aidants
- **Guenola Vialle** – Chargée de projet Répit Paliped, Équipe Ressources en Soins Palliatifs Pédiatriques d'Ile de France.

Le colloque sera retransmis en direct sur [Facebook](#).

## LES INTERVENANTS



**Agathe Raynaud** – Responsable du pôle Gériatrie de l'hôpital Bichat - Présidente de l'association française de nutrition

Géiatre et Nutritionniste, le Pr A. Raynaud-Simon est chef du Département de Gériatrie Bichat – Beaujon – Ambulatoire Bretonneau, APHP. Elle est actuellement Présidente de la Fédération Française de Nutrition, Trésorière du Collectif de Lutte contre la Dénutrition, membre du Conseil d'Administration de la Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme et membre du Bureau de Géron'd'if. L'objectif de son travail est de faire progresser les connaissances sur les troubles nutritionnels des personnes âgées et la qualité des soins dans ce domaine.



**Alexandra Fourcade** – Conseillère départementale du canton de Neuilly-sur-Seine, déléguée aux seniors, à l'autonomie et à la santé

Médecin spécialiste de santé publique, Alexandra FOURCADE commence sa carrière professionnelle à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Elle rejoint le cabinet du Pr Jean-François MATTEI, ministre de la santé, en 2002 où elle est notamment en charge de la préparation du projet de loi de santé publique de 2004.

Élue en mars 2008 adjointe au maire de Neuilly sur Seine en charge des affaires sociales et de la santé, puis en 2012, conseillère départementale des Hauts de Seine, elle partage aujourd'hui son activité entre le ministère de la santé et celle d'élue de terrain.

Déléguée à la prévention, la santé et l'autonomie, elle a particulièrement à cœur l'importance de la complémentarité des actions menées par l'État et les collectivités territoriales dans les territoires.



**Alicia Garzon Heredia** – Responsable de la plateforme de Répit des aidants

De formation Psychologue Clinicienne spécialisée en neuropsychologie, Alicia a travaillé dans différentes structures d'évaluation et de prise en charge de la personne âgée souffrant de difficultés cognitives ou de perte d'autonomie : Hôpitaux de Jour, Consultation Mémoire, Unité Cognitivo-Comportementale, Service de Soins de Suite et Réadaptation... Depuis 2017, elle s'investit dans la prise en charge des personnes âgées en centre d'Accueil de Jour ainsi que dans l'accompagnement de leurs aidants. Actuellement, elle coordonne l'Accueil de Jour de Levallois (Oasis), de Bois-Colombes (Camélias) et la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants Les Camélias couvrant les villes de Courbevoie, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes et Colombes.



**Armelle Tilly** – Vice-présidente du Département des Hauts-de-Seine, en charge des solidarités et affaires sociales

Armelle Tilly a tout d'abord côtoyé le monde de l'entreprise en tant qu'attachée de presse. En parallèle, elle a toujours été très investie dans le monde associatif. En 1994, elle devient l'une des fondatrices de l'association BESOIN2TOIT qui œuvre pour le logement intergénérationnel. Cet engagement pour le monde associatif a tout naturellement conduit cette mère de cinq enfants vers l'engagement politique depuis 2008 à Chaville où elle réside auprès de Jean-Jacques Guillet en tant que Maire adjointe, déléguée à l'écologie sociale, à la petite enfance, aux seniors et au handicap et également comme Conseillère territoriale de l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

En 2021, pour son second mandat au Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, elle s'est vue confier la 12ème Vice-présidence en charge des solidarités et des affaires sociales et la présidence de la Commission action sociale, solidarités, insertion, handicaps au sein de l'Établissement Public Interdépartemental 78/92. Elle représente à ce titre le Département dans de nombreux organismes comme par exemple l'Agence Interdépartementale de l'Autonomie, E-tonomy, le GIP pour la préfiguration du centre de prise en charge du psycho-traumatisme chez l'enfant qui sera un établissement novateur, ou encore le GIP Activity sur toutes les questions liées à la solidarité et à l'action sociale.



**Catherine Garnier** – Responsable ensemble2générations

Depuis 6 ans chez ensemble2générations en tant que chargée de mission, elle a en charge la mise en place des binômes. Ensemble2générations est un réseau national dont la vocation est de rapprocher deux générations (un senior + 60 ans et un jeune entre 18 et 30 ans) pour qu'ils vivent ensemble sous le même toit dans un esprit de partage et d'entraide mutuels selon trois formules de cohabitation (présence le soir et la nuit, entraide en journée, veille passive avec aides spontanées).



**Céline Martinez** – Psychologue clinicienne

Psychologue clinicienne, et mère de 3 enfants dont le dernier -William 12 ans – est atteint du syndrome de Prader willy, une des maladies rares les plus graves sur les 8000 répertoriées. « Evoluer dans ce monde de la différence et celle de la vulnérabilité m'a enseigné de porter un regard très acéré sur les manquements de la société française à gérer nos aînés ou nos enfants en grande difficulté d'autonomie ». Elle met donc au service des instances qui le souhaiteraient ses compétences de psy aguerrie aux situations extrêmes pour fluidifier, accompagner et soutenir le parcours de vie hors normes des aidants via la Compagnie des Aidants, réseau d'entraide entre aidants.



**Claire Boulch** – Cheffe de projets

Professionnelle de la gestion de projets et passionnée de pédagogie, Claire a conçu et écrit des projets sur la formation des aidants. C'est à cette occasion qu'elle a découvert les problématiques complexes auxquels font face, quotidiennement, les aidants. Elle adhère désormais pleinement à cette cause. Au sein de la Compagnie des Aidants, Claire participe à la coordination du volet formation de l'association et pilote la création de modules de formation e-learning en lien avec une communauté d'aidants.



**Guenola Vialle** – Chargée de projet Répit Paliped, Équipe Ressource en Soins Palliatifs Pédiatriques d'Ile de France.

Paliped est un des acteurs du projet Maison de répit. Paliped organise des séjours familiaux de répit pour les familles ayant un enfant souffrant d'une maladie évolutive ou en soins palliatifs. Ces séjours ont lieu avec un accompagnement paramédical et psychologique, et une équipe d'animation formée spécifiquement. L'objectif est de permettre un temps de vie commun, autour d'activités ludiques, lors d'un « séjour

clé en main », dans un environnement sécurisant.



**Olivier Calon** – Membre du CDCA 92

Olivier Calon est le fondateur et président de l'Information Nationale pour les Droits des Aidants (INDA) et directeur de formation à l'Institut Supérieur des Élus.

Il est vice-président de la CORERPA (coordination régionale des retraités et des personnes âgées) qui réunit les huit formations Personnes Âgées des Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Ile de France. Olivier Calon est ainsi membre du bureau du CDCA 78,

responsable commission Aidants et est élu Personne Qualifiée Aidants au CDCA 92.



**Valérie Perruchot Garcia** – Directrice Communication Affaires Publiques et RSE Janssen

Diplômée de Sciences-Po et du Centre de Formation des Journalistes, Valérie Perruchot Garcia a commencé sa carrière dans la presse avant de découvrir la communication au CEA, puis d'en faire son métier, successivement chez Roche, Saint-Gobain et AXA. En 2010, elle participe à la création et au lancement du réseau de femmes dans la finance Financi'Elles dont elle assure la communication jusqu'à fin 2011. Depuis 2012, son poste au sein de la filiale pharmaceutique de chez Johnson & Johnson, premier groupe de santé au monde, lui permet de piloter la communication, les affaires publiques, les relations patients et la RSE. Elle a créé le département des Relations Patients en 2016 et pilote le comité RSE Janssen. Elle est membre du Comité de Direction de Janssen et siège également au Comité de Direction de la Communication et des Affaires Publiques EMEA. Elle est Chevalière dans l'Ordre National du Mérite.